

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
26 mai 2020

Faire de la rénovation énergétique un des piliers de la relance économique

Au regard de ses bénéfices environnementaux, économiques et sociaux, le CESER estime que la rénovation énergétique des bâtiments devrait être une priorité du Conseil régional. Source de réduction d'émissions de gaz à effet de serre lorsqu'elle est performante, la rénovation énergétique est indispensable pour l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050. De plus, elle contribue à la création d'emplois locaux, et l'effet d'entraînement du secteur du bâtiment sur l'économie (en particulier sur les TPE-PME) en fait un élément à soutenir dans la relance économique.

La crise sanitaire actuelle illustre le fait qu'il est important d'anticiper les crises plutôt que de les subir ; la lutte contre le changement climatique doit demeurer une priorité. La volonté du programme régional de développer la rénovation énergétique en cohérence avec d'autres politiques régionales, en particulier la revitalisation des centres bourgs et la lutte contre l'étalement urbain, est à saluer. Le CESER propose de rechercher également des synergies avec les politiques publiques d'accompagnement au vieillissement de la population : ces rénovations peuvent être l'occasion d'adapter les logements au vieillissement des habitants.

En somme, si le programme présenté répond aux attentes et préoccupations exprimées précédemment par le CESER (décembre 2018), l'Assemblée exprime de vifs regrets suite à l'annonce d'une diminution des crédits initialement envisagés pour le déploiement du service public de la performance énergétique de l'habitat (de 4 à 2 millions d'euros pour le fonctionnement, de 8 à 5 millions pour l'investissement).

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr